

Agriculture | Innovation en agriculture: le pôle de compétitivité Agri Sud Ouest Innovation parie sur l'Europe



Le pôle de compétitivité Agri Sud Ouest Innovation, à cheval sur l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine, a tenu son assemblée générale le 23 juin dernier. En écho à l'évènement, Cédric Cabanes, président du pôle depuis janvier 2020 et Laurent Augier son tout nouveau Directeur général ont dressé un état des lieux de la structure et de ses actions dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Une crise qui ne sera pas sans conséquence sur les adhérents du pôle et leur dynamique d'innovation, même si, dans un premier temps en tout cas, ceux ci gardent une vision optimiste de l'avenir, faisant justement le pari du rebond grâce à l'innovation. Un rebond que le pôle accompagnera dans son mission d'animateur de réseau de proximité, d'accompagnement des acteurs et de leurs projets ou encore de la mobilisation de fonds, et notamment au niveau européen où il travaille à plus de reconnaissance.

Agri Sud Ouest Innovation, pôle de compétitivité à la croisée des mondes scientifiques et économiques a pour vocation d'accélérer l'innovation sur le territoire pour les secteurs agricoles, agroalimentaires et des agro-ressources. A la date de la dernière assemblée générale, le pôle compte 425 adhérents, « soit, avec les filiales, un gros millier d'organismes répartis entre centres de recherche, industriels, PME, acteurs institutionnels, collectivités territoriales ou encore associations professionnelles », détaille son Directeur général Laurent Augier. Outre la rencontre entre chercheurs et entreprises, et un rôle d'animateur de réseau important et reconnu sur le territoire « pour catalyser l'innovation », le pôle Agri SOI c'est aussi, comme tout pôle de compétitivité, la labellisation de projets permettant aux territoires et aux entreprises qui les portent de capitaliser sur leur valeur ajoutée. Enfin, le pôle s'inscrit aussi dans un rôle d'accompagnement des entreprises dans la phase de mise en œuvre opérationnelle des innovations sur le marché. Entré dans une nouvelle phase de labellisation par l'Etat en 2019, Agri Sud Ouest Innovation a, au cours de l'année passé, labellisé 25 projets dont 5 projets européens agréés pour les adhérents .

DIVA : 2,7 M€ de financements européens sur l'innovation agro-numérique

Une dimension européenne, que le pôle veut voir s'affirmer en 2020 et au-delà. D'une part, car elle permet de valider hors des frontières régionales et nationales son expertise, et sa notoriété, dans le domaine de l'innovation

agri agro, mais aussi parce qu'elle offre potentiellement de nouvelles sources de financements à ses adhérents. C'est notamment le cas du programme DIVA, axé sur le soutien aux innovations agro-numériques, et qui permet aux pôles de compétitivité partenaires du programme dans 6 pays d'Europe d'être les financeurs directs d'actions d'accélération et de maturation de ces technologies. « Sur les 66 projets DIVA accompagnés et financés en 2019, par Agri SOI et ses partenaires européens, 21 concernaient des adhérents du Sud-Ouest », précise le directeur général qui ajoute que les 100 PME lauréates ont au total reçu une enveloppe de 1,3M€ pour soutenir le développement de leurs innovations.

Un des premiers points stratégiques de l'année 2020 est donc « la poursuite de cette dynamique européenne », assure le président Cédric Cabanes, à commencer par la gestion du 2ème appel à projet DIVA qui s'est clôt à la fin janvier, et l'accompagnement des projets lauréats. « Au total des 2 appels à projets sur les 400 candidatures reçues, 134 ont été retenues dont 46 projets français. Ces dossiers français se sont vus attribués 29% de l'enveloppe globale de 2,7 M€ de subventions destinés aux lauréats. C'est un retour positif pour les acteurs français puisque la France contribue à hauteur de 10 à 15% du budget européen », estime avec satisfaction Laurent Augier. Parmi les projet lauréat, le directeur cite notamment , le projet néo-aquitain FARMHORECA « qui a pour objectif de créer une chaîne d'approvisionnement alimentaire courte entre les agriculteurs et les professionnels des hôtels, restaurants et cafés (HORECA) en utilisant les nouvelles technologies ». En d'autres termes, un pôle alimentaire numérique local visant à l'agrégation, le stockage, la commercialisation et la distribution d'aliments tout en évaluant les impacts et bénéfices socio-environnementaux associés... bref, innovant et dans l'air du temps.

One Health, Green deal, Farm to fork... Agri Sud Ouest Innovation veut sa part

Mais, le pôle s'engage également cette année dans le montage d'un nouveau programme européen d'accompagnement sur le modèle DIVA (c'est à dire via des fonds européens à re distribuer) qui concernerait cette fois la thématique « One health ». Autrement dit des projets dont l'approche est de rechercher des solutions innovantes contribuant à l'amélioration de la santé tant humaine qu'animale et végétale. Si le résultat de l'appel à projet sera connu fin 2020, pour un démarrage en avril 2021, il il s'inscrit à tout le moins dans la dynamique portée par le Cluster bio contrôle et bio sécurité en Nouvelle-Aquitaine créé il y a un an et dont le pôle est chargé du pilotage. « Il nous faut être proactif car sur la recherche publique et privée, le Sud-Ouest a une dynamique très forte au niveau européen. » Ou comment battre le fer quand il est encore chaud.

Une logique que le pôle applique également au développement de son réseau au niveau européen. « On s'attache à faire réseau localement, mais aussi à l'Europe. C'est un atout pour nos adhérents pour accélérer l'innovation que de mettre à leur portée d'autres marchés que le marchés français, mais aussi de nouvelles opportunités au regard du fameux Green Deal de la nouvelle Commission européenne et des appels à projets qui vont en découler. Dans ce projet de gouvernance, il y a le programme Farm to fork pour ce qui est des thématiques agri agro mais aussi plus globalement des sujets sur le changement climatique ou l'économie circulaire, qui peuvent concerner les projets de nos adhérents. La marge de manœuvre serait d'1 milliard d'euros ; les acteurs français doivent pouvoir prendre leur part. » estime le président et le directeur général, qui compte bien sur les relations développées avec les services européens dans le cadre de DIVA comme un atout supplémentaire pour renforcer la reconnaissance du pôle Agri Sud Ouest Innovation par Bruxelles.

De nouvelles opportunités de financements toujours bienvenues pour les adhérents du pôle, et sans doute plus encore en ces temps de COVID. Selon un baromètre effectué par le pôle auprès de ses adhérents, si 8 sur 10 restent optimistes quant à l'avenir et accorderont une place forte à très forte à l'innovation au-delà des 6 prochains mois, 7 sur 10 déclarent ressentir de véritables difficultés d'ordre financier dont 2 sur 10 de manière très violente. Le 8 septembre prochain le pôle de compétitivité espère pouvoir organiser une rentrée physique à Toulouse où la question du financement futur de l'innovation post Covid 19 sera au cœur d'une conférence intitulée « Des innovations, mais à quel prix ? ».



Solène Méric

Crédit Photo : Agri SOI
Publié sur aqui.fr le 30/06/2020
[Url de cet article](#)